

# Sécuriser sa vente immobilière : les règles à connaître

---

**Public concerné:** Tous les professionnels de l'immobilier

---

**Prérequis :** Maîtriser les bases du métier de conseiller immobilier  
Ordinateur, portable, connexion internet HD

---

**Modalités d'accès :** Formation en e-learning

---

**Durée :** 2 heures

---

**Tarif :** 29€ TTC

---

**Date ou période :** 6 mois

---

**Horaires :**

- La partie e-learning est accessible 7/7 et 24h/24h.
  - Le monitoring et l'assistance pédagogique sont disponibles du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.
  - Les accompagnements individuels seront à programmer avec le formateur du lundi au vendredi entre 9H et 17H.
- 

**Lieu :**

Formation Ouverte A Distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter à :  
[contact@opcap.fr](mailto:contact@opcap.fr)

---

**Objectifs de la formation et compétences visées :**

L'objectif de cette formation est d'amener le conseiller à :

- > Connaître les capacités et pouvoirs des parties d'une transaction Immobilières (acquéreurs et vendeurs)
- > Connaître les cas de nullité des contrats (les vices du consentement)
- > Sécuriser ses actes et gagner en professionnalisme (devoir de conseil)

# Sécuriser sa vente immobilière : les règles à connaître

---

## Programme :

### Partie 1 : Capacité et pouvoirs des parties

- > Fonctions altérant la capacité
- > Vente et acquisition par des personnes protégées
  - Les Mineurs
  - Les majeurs protégés
- > Vente et acquisition par des personnes mariées
  - Règles applicables sous tous les régimes matrimoniaux
  - Règles applicables pour le régime de la communauté
  - Règles applicables pour le régime de la séparation de biens
  - Règles applicables pour le régime de la participation aux acquêts
- > Vente et acquisition par des personnes pacsées
  - Pacs conclus après le 01/01/2007
  - Pacs conclus avant le 01/01/2007
- > Vente et acquisitions par des concubins
  - Régime du concubinage
  - Participation au remboursement d'un emprunt
- > Vente et acquisition dans le cas de la tontine
  - Nature du pacte tontinier
  - Les conséquences de la tontine

### Partie 2 : Les vices du consentement (erreur, violence et dol)

- > L'erreur
  - Domaine de l'erreur
  - Critères d'appréciation de l'erreur
  - La preuve de l'erreur
- > La violence
  - Domaine de la violence
  - Critères d'appréciation de la violence
- > Le Dol
  - Domaine du dol
  - Caractérisation du dol
- > Sanctions des vices du consentement
  - Nullité de la vente
  - Indemnisation

# Sécuriser sa vente immobilière : les règles à connaître

---

## Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- QCM/Quizz
- Grille d'évaluation
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

---

## Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

### Suivi de l'exécution :

- Attestation d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- Relevé de connexions, signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :
  - La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
  - La dénomination du ou des modules suivis.
  - Attestation de réalisation des unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation.

### Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

---

## Méthodes pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Accès individualisé grâce à 1 login et 1 mot de passe par apprenant permettant le contrôle et l'évaluation par les tuteurs formateurs à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning.